

L'honorable M. POWER : C'est une innovation. C'est la première fois que j'entends proposer que la prise en considération du discours du Trône soit ajournée pour permettre à quelques honorables sénateurs d'aller prendre place dans la galerie de l'autre Chambre.

L'honorable M. CLORAN : Nous rajeunissons.

L'honorable M. POWER : Nous devrions avoir conscience de notre dignité au point de ne pas ajourner pour une pareille raison. Je ne m'oppose pas à un ajournement. Nous avons peut-être déjà discuté assez pour le moment, et si l'honorable sénateur qui a été choisi pour proposer l'adresse en réponse au discours du Trône désire que la discussion soit remise à demain, je n'y objecterai pas du tout. Je combattrai, par exemple, la raison tendant à demander l'ajournement pour permettre aux honorables sénateurs d'aller écouter la discussion dans l'autre Chambre. Nous devrions avoir quelque respect pour le Sénat et pour nous-mêmes.

L'honorable M. DAVID : Quelques membres de cette Chambre ont exprimé le désir que la prise en considération de l'adresse soit remise à demain, et, comme je souffrais ce matin de la gorge,—je suis mieux à présent—j'ai cru devoir me rendre à ce désir. Cependant je suis prêt à parler sur l'adresse, si la Chambre le désire. Je ne veux ennuyer personne. Je ne veux pas, non plus, demander aux honorables sénateurs de faire quelque chose qu'ils ne veulent pas faire. J'ai trop de respect pour les honorables sénateurs de cette Chambre pour leur demander d'ajourner le débat à cause de mon indisposition. Aussi, je suis prêt à prendre la parole.

L'honorable M. POWER : Je n'objecte pas à l'ajournement, mais j'objecte à ce que l'ajournement ait lieu pour la raison qui a été donnée. L'indisposition de l'honorable sénateur est une chose différente, et l'on a l'habitude, par courtoisie, d'ajourner un débat pour une pareille raison. Mais on n'a pas l'habitude d'ajourner pour permettre à d'honorables sénateurs de se rendre dans la galerie de l'autre Chambre pour y écouter la discussion.

L'honorable M. CLORAN : L'honorable sénateur n'a pas voulu entendre l'autre raison qui a été donnée.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : L'honorable sénateur qui doit proposer l'adresse m'a parlé de cela ce matin. Je lui ai dit que par courtoisie—je crois m'être servi de la même expression que le dernier président—je lui ai dit que par courtoisie pour lui je ne m'opposerais pas à un ajournement, mais, par exemple, j'objecte à la manière dont la chose a été soumise à la Chambre. Je suis absolument de l'avis de l'honorable sénateur d'Halifax, qui prétend que nous devons ajourner ce débat ou tout autre pour les raisons qu'a données l'honorable sénateur qui a proposé l'ajournement. Je vais plus loin. Je dis qu'une pareille proposition aurait dû venir de la part de l'honorable leader de cette Chambre et non pas de la part d'un simple membre. Et s'il veut me permettre de lui parler franchement, je lui dirai qu'il aurait dû se servir de son autorité et de sa dignité pour le cas qui nous occupe et ne pas laisser de simples membres de la Chambre les lui enlever. Du respect est dû à l'honorable leader de la Chambre, quel qu'il soit, à quelque parti qu'il appartienne, et quand une pareille demande est faite, ou quand un changement doit être fait dans l'ordre à suivre, si la chose est demandée par l'honorable leader de la Chambre elle a beaucoup plus de poids, elle inspire plus de respect, et les membres de la Chambre y consentent plus volontiers. J'ai, il y a quelques années, occupé cette position, et j'étais froissé lorsque des membres de mon propre parti s'emparaient de mon rôle et faisaient ce que je devais faire moi-même. L'honorable secrétaire d'Etat m'excusera de parler ainsi, et je pense que l'honorable sénateur de Victoria approuvera la proposition que j'ai faite. Si l'honorable sénateur de Mille-Iles désire parler, nous serons très heureux de l'entendre, mais si pour la raison qu'il m'a donnée ce matin il désire que le débat soit ajourné jusqu'à demain, je suis certain que par courtoisie la Chambre acquiescera à une pareille demande.

L'honorable M. DAVID : Je suis prêt à parler, mais si quelqu'un y objecte, je désire que l'ordre du jour soit rescindé et qu'il soit inscrit de nouveau dans l'ordre du jour de demain.

L'honorable M. CLORAN : Je ne puis laisser passer les remarques de l'honorable chef